

Règlement Intérieur



STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER DANS L'APPARTEMENT

Après plusieurs désordres et casses provoqués et non déclarés par certains curistes ou vacanciers, une caution de **500 €** sera appliquée à votre arrivée en cas de casse ou détérioration de matériel ou appareils...

Option "Forfait ménage" : 80 €

Une caution de **80 €** vous sera demandée à votre arrivée.
Vous devrez laisser l'appartement dans le même état de propreté que le jour de votre arrivée dans les lieux !

Dans le cas contraire, le chèque de 80 € sera encaissé ou retiré de votre caution.

- Tous les sols devront être propres
- Faire la poussière sur les meubles, chevets, tables, chaises...
- Réfrigérateur et Congélateur nettoyés et propres
- Lave-Vaisselle, intérieur propre et filtre nettoyé
- Assiettes, verres, couverts, casseroles, poêles, en parfait état de propreté
- Coin cuisine propre (table de cuisson, Four et Micro-ondes, hotte, plan de travail)
- Salle de bain nettoyée et propre
- Cuvette et sol des Toilettes nettoyés et propres
- Poussière dans l'appartement faite, ainsi que sous les lits
- Vider et nettoyer l'aspirateur

Un état des lieux sera fait le jour de votre sortie, tout équipement ou appareil cassé ou manquant, vous sera facturé et retiré de votre caution.

Si vous cassé ou détérioré un appareil, ou autre dans l'appartement, ça peut arriver, merci de bien vouloir le signaler afin de résoudre rapidement le problème, pensez aux autres lors de leur arrivée !

Merci de votre compréhension.